

Turquie : La saison des pastèques a commencé

Toutes les pastèques produites ne sont pas autorisées à l'exportation.

Seules celles produites sous serre dans la région d'Antalya, dans le sud de la Turquie, répondant au standard de qualité TS/1132 peuvent être exportées à partir du 8 mai 2015, selon la décision prise par la Commission chargée de déterminer la maturité des fruits.

La pastèque turque est concurrencée sur le marché domestique par celle venant d'Iran, plus précoce.

Source : www.agromedia.fr/ 18/05/2015